



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau
Québec**

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Linguistic Services Division / Division des services linguistiques

Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, 5e étage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Services formation linguistique RCN	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-191887/D	Date 2019-05-15
Client Reference No. - N° de référence du client 20191887	Amendment No. - N° modif. 004
File No. - N° de dossier 521zf.EN578-191887	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZF-521-35628	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2019-04-29	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-10	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Courteau, Josianne	Buyer Id - Id de l'acheteur 521zf
Telephone No. - N° de téléphone (613) 720-9517 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EN578-191887/D
N° de réf. du client - Client Ref. No.
20191887

N° de la modif - Amd. No.
004
File No. - N° du dossier
521zf.EN578-191887

Id de l'acheteur - Buyer ID
521zf
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Cette modification 004 a pour but de modifier la demande d'offre à commandes (DOC) et de répondre à des questions.

Modifications

Modification 11

À l'annexe F, page 57 de 78, au critère obligatoire O4 : Expérience en formation de groupe à temps partiel, **supprimer** :

Un maximum de dix projets de formation différents de la prestation de formation de groupe à temps partiel sera pris en compte pour ce critère obligatoire. Si l'offrant cite plus de dix projets de formation, seules les dix premiers, en ordre de présentation, seront évalués.

Remplacer par :

Un maximum de 15 projets de formation différents de la prestation de formation de groupe à temps partiel sera pris en compte pour ce critère obligatoire. Si l'offrant cite plus de 15 projets de formation, seules les 15 premiers, en ordre de présentation, seront évalués.

Modification 12

À l'annexe F, page 70 de 78, au critère coté C4 : Expérience en formation de groupe à temps partiel, **supprimer** :

Les expériences de la prestation de formation de groupe à temps partiel soumises sous le critère obligatoire O4 seront utilisées pour évaluer ce critère. Si l'offrant cite plus de dix expériences de formation sous O4, seules les dix premières, en ordre de présentation, seront évaluées.

Remplacer par :

Les expériences de la prestation de formation de groupe à temps partiel soumises sous le critère obligatoire O4 seront utilisées pour évaluer ce critère. Si l'offrant cite plus de 15 expériences de formation sous O4, seules les 15 premières, en ordre de présentation, seront évaluées.

Modification 13

À l'annexe F, à la page 59 de 78, dans la section Tableau 2 – Gabarit d'un projet de formation pour l'expérience de l'offrant, **supprimer**

L'offrant doit fournir les renseignements requis dans les critères obligatoires C3 à C6. Le tableau 2 ci-dessous est fourni pour aider à la présentation de ces renseignements.

Remplacer par :

L'offrant doit fournir les renseignements requis dans les critères obligatoires O3 à O6. Le tableau 2 ci-dessous est fourni pour aider à la présentation de ces renseignements.

Questions et réponses

Question 11

Critère O7 : Conseillers pédagogiques

Vous demandez de présenter l'expérience en supervision et l'expérience en enseignement pour le conseiller pédagogique dans le cadre de la DOC EN578-191887/D. Ce dernier doit posséder un minimum de 2 400 heures en supervision. Par contre, il doit posséder un minimum de 4 800 heures en enseignement. Le rôle primaire du conseiller est de superviser l'enseignement et de voir au perfectionnement. Comme plusieurs conseillers pédagogiques chevronnés sont affectés à la supervision

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EN578-191887/D
N° de réf. du client - Client Ref. No.
20191887

N° de la modif - Amd. No.
004
File No. - N° du dossier
521zf.EN578-191887

Id de l'acheteur - Buyer ID
521zf
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

des cours depuis la création du programme de partenariat avec l'ÉFPC, ils possèdent un nombre plus élevé d'heures en supervision et moins d'heures en enseignement.

Pouvez-vous ajouter une catégorie afin de refléter la réalité des conseillers pédagogiques de carrière qui ont agi exclusivement en supervision depuis 2010 et qui ont plus de 18 000 heures d'expérience en supervision?

Réponse 11

Le critère obligatoire O7 ne sera pas modifié. Le tableau 1 auquel vous référez dans votre question permet 3 options pour l'expérience en enseignement, soit :

3. Expérience en enseignement : Une des trois options suivantes (a) b) ou c) :		
a) depuis janvier 2010, 4 800 heures d'expérience en enseignement du français et/ou de l'anglais langue seconde aux adultes;	b) Depuis janvier 2005, un minimum de 7 200 heures d'expérience en enseignement du français et/ou de l'anglais langue seconde aux adultes.	c) un minimum de 9 600 heures d'expérience en enseignement du français et/ou de l'anglais langue seconde aux adultes.

Un conseiller pédagogique qui n'a pas enseigné depuis 2010 pourrait potentiellement se qualifier selon l'option b) ou c) du tableau 1 pour son expérience en enseignement. Il pourrait aussi potentiellement se qualifier pour son expérience en enseignement selon l'option b) ou c) du tableau 2.

Question 12

Article 7.6 p.28 Qualification des évaluateurs

Ce sont nos conseillers pédagogiques qui administrent les tests de placement depuis plusieurs années et leur expérience comme enseignants remontent entre 2004 et 2011, pourriez-vous accepter l'expérience d'enseignement avant 2010 ?

Réponse 12

L'expérience en enseignement est acceptée jusqu'à janvier 2002. L'article 7.6 a été modifié lors de la modification 001 de cette demande d'offres à commandes. Veuillez-vous référer à cette modification pour plus de détails.

Question 13

Dans le critère O1 et O2 *Locaux et Localisation*, il est demandé à ce que chaque salle de classe est accès, entre autre, à un photocopieur. Est-ce que cela signifie que chaque salle doit avoir une imprimante ou que chaque ordinateur doit être relié à un photocopieur situé dans les locaux de l'offrant ?

Réponse 13

Un photocopieur n'a pas besoin d'être présent dans chaque salle de classe, mais un photocopieur doit être disponible pour que les apprenants puissent l'utiliser sur place. Par exemple, si l'offrant a un photocopieur disponible à l'une de ses localisations, mais pas à l'autre, les salles de classe de la deuxième localisation ne seraient pas conformes.

Question 14

Dans la grille des prix du champ 7, l'offrant ne peut détailler le prix par type de test (expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite). Que faisons-nous alors dans le cas où l'apprenant ne souhaite passer que l'oral ou l'expression et la compréhension seulement? On facture le prix pour les 3 et on lui administre qu'un ou deux?

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EN578-191887/D
N° de réf. du client - Client Ref. No.
20191887

N° de la modif - Amd. No.
004
File No. - N° du dossier
521zf.EN578-191887

Id de l'acheteur - Buyer ID
521zf
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Réponse 14

Les évaluations doivent comprendre les 3 tests (compétences orales, expression et compréhension de l'écrit). Si un apprenant désire effectuer un seul test, cette demande ne pourra pas être faite sous cette offre à commandes.

Question 15

Est ce qu'on soumet une offre pour chaque champ ou une offre incluant tous les champs pour lesquels on présente une offre?

Réponse 15

L'offrant devrait soumettre une seule offre incluant tous les champs pour lesquels il présente une offre.

Question 16

Pour l'expérience en formation de groupes à temps partiel, il est exigé le même nombre d'heures que pour la formation de groupes à temps plein (5001 heures). Cela limite considérablement la capacité des offrants, n'ayant pas travaillé sous l'OAC actuelle, à répondre à ce critère et encore plus avec la contrainte de 10 projets seulement. Serait-il possible de revoir le nombre d'heures pour ce critère afin permettre à d'autres offrants d'accéder à ce champ?

Réponse 16

Voir les modifications 11 et 12 ci-dessus qui augmentent le nombre de projets pouvant être soumis pour l'expérience en formation de groupe à temps partiel.

Question 17

Dans votre réponse à la question 9-d de la modification 3, vous dites que l'offrant ne peut se nommer lui-même comme référence dans son offre. Quelle référence pouvons-nous alors utiliser pour la formation donnée à un groupe d'adultes à titre privé et non sous un contrat avec leur employeur?

Réponse 17

Par exemple, un apprenant de ce groupe pourrait être nommé comme référence. Il est important de noter que cette référence doit être en mesure d'attester de l'exactitude des renseignements fournis par l'offrant.

Question 18

Après O6, Tableau 2 – Gabarit d'un projet de formation pour l'expérience de l'offrant, il y a ceci : L'offrant doit fournir les renseignements requis dans les critères obligatoires C3 à C6. Le tableau 2 ci-dessous est fourni pour aider à la présentation de ces renseignements. Est-ce que nous pouvons assumer qu'il s'agit de O3 à O6?

Réponse 18

Oui. Voir la modification 13 ci-dessus.

Tous les autres termes et conditions demeurent les mêmes.